

Pourquoi ce guide ?

« La sécurité aquatique est la responsabilité des dirigeants. »

Ce guide vous permet de connaître les règles essentielles, clarifier vos obligations légales et éviter les sanctions juridiques.



Checklist rapide

✓ Checklist essentielle pour assurer la sécurité dans votre club :

✦ Surveillance :

- Présence obligatoire d'un surveillant diplômé (MNS ou BNSSA).
- Surveillance constante, active et exclusive.

✦ Diplômes et carte professionnelle :

- Vérifiez systématiquement les diplômes des encadrants.
- Carte professionnelle à jour obligatoire pour les éducateurs rémunérés.
- Vérification sur : eapspublic.sports.gouv.fr

✦ Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours (POSS) :

- Exigez une copie du POSS propre à chaque bassin utilisé.
- Vérifiez régulièrement sa mise à jour et sa bonne application.
- Formez et informez régulièrement votre équipe d'encadrement.

💡 Bon à savoir :

Le non-respect de ces obligations entraîne des sanctions pénales et administratives, pour les éducateurs, mais aussi pour vous en tant que dirigeant de club.

Contacts et ressources

● ● ●
Ligue Île-de-France Natation
163 boulevard Mortier
75020 Paris
01 40 31 19 20
lif@lif-natation.fr



SURVEILLANCE & ENCADREMENT DES ACTIVITÉS AQUATIQUES

→
Guide pratique à destination des Présidents et Dirigeants de Clubs franciliens

Obligations et Mise à Jour

OBLIGATIONS	DÉTAILS
Carte Pro MNS et Certificat médical	Délivrée par la DRAJES, valable 5 ans
Diplômes donnant titre MNS	BPJEPS AAN, BEESAN, DEJEPS/DESJEPS + CS SSMA, Licence STAPS + UE SSMA
Recyclage CAEPMNS	Obligatoire tous les 5 ans pour tous les diplômes donnant le titre de MNS
Recyclage PSE1/PSE2	Annuel obligatoire
Formations continues (BF)	La formation continue doit être effectuée tous les 2 ans
MSN (Moniteur Sportif Natation)	La formation continue doit être effectuée tous les 2 ans



Règles essentielles :

- Surveillance constante et active
- Présence exclusive du surveillant
- Matériel de secours accessible immédiatement

Diplômes obligatoires pour encadrer et/ou surveiller

DIPLÔME ET TITRE	SURVEILLANCE	ENCADREMENT, LOISIR ET ENSEIGNEMENT	ENTRAÎNEMENT
DIPLÔME UNIVERSITAIRE			
DEUST AGAPSC – Parcours activités aquatiques	✓	✓	✓
Licence STAPS « entraînement sportif » + sauvetage natation	✓	✓	✓
Licence STAPS « entraînement sportif » + UE SSMA	✓	✓	✓
Licence STAPS « éducation et motricité » + UE SSMA	✓	✓	✗
Licence STAPS « APA » + UE SSMA	✓	✓	✗
Licence professionnelle « animation gestion organisation APS aquatiques »	✗	✓	✗
DIPLÔME DU MINISTÈRE DES SPORTS			
BEESAN	✓	✓	✓
BPJEPS AAN	✓	✓	✗
DEJEPS mention natation course	✗	✓	✓
DESJEPS mention natation course	✗	✓	✓
DIPLÔME DÉLIVRÉ PAR LA SÉCURITÉ CIVILE			
Brevet National de Sécurité et Sauvetage Aquatique (BNSSA)	✓	✗	✗
TITRE FFN			
Moniteur sportif de natation	✗	✓	✓

⚠ Exercer sans diplôme adapté = 1 an de prison et 15 000€ d'amende



POSS et Affichage des diplômes

Sécurité & Obligations Administratives

Plan d'Organisation Surveillance & Secours (POSS)

Obligatoire pour chaque bassin, il précise la surveillance, les procédures d'urgence, le matériel de secours, l'évacuation et les contacts essentiels.

Affichage obligatoire des diplômes

Doit être visible et consultable par tous (entrée, bord du bassin, site web) :

- Nom & prénom de l'encadrant
- Diplôme obtenu
- Date & organisme certificateur

⚠ Le non-respect engage directement la responsabilité du club.